

Après un mois de massacres à Gaza, l'hypocrite et très formel « tournant » politique de Macron

Cessez-le-feu immédiat ! Levée immédiate du blocus de Gaza

Le 7 octobre, 1200 israéliens, dont une grande majorité de civils, étaient massacrés par le Hamas. Le jeudi 9 novembre 2023, on comptait plus de 10 000 Palestiniens tués en un mois à Gaza, dans leur immense majorité des civils (avec plus de 4000 enfants), par les bombes de l'armée israélienne. Ce même jour, après avoir refusé durant tout ce mois d'exiger un cessez-le-feu, Macron daignait pour la première fois utiliser ce terme, dans une formule particulière : *"il nous faut œuvrer à un cessez-le-feu"*.

Ceci marquait une première inflexion dans la position politique du gouvernement français qui, toutefois, sur le fond, ne change rien : il ne s'agit en aucun cas pour Macron d'exiger un cessez-le-feu immédiat et de faire en sorte qu'il soit mis en place, ce qui impliquerait qu'il cesse à minima son soutien à la politique de Netanyahu.

On peut s'interroger sur les raisons de ce changement de vocabulaire.



Tout d'abord, Macron (comme Biden) doit tenir compte des manifestations de solidarité avec la Palestine qui ont lieu dans leur propre pays, ainsi que dans nombre de pays.

En outre le soutien total de Macron au gouvernement israélien avait provoqué des manifestations d'hostilité dans certains pays : par exemple les manifestations devant l'ambassade de France à Tunis, notamment le 17, le 18 et le 21 octobre, demandant le renvoi de l'ambassadeur. C'est notamment pour tenter de redonner un rôle à l'impérialisme français, que Macron avait donc convoqué le jeudi 9 novembre une « conférence humanitaire » réunissant une cinquantaine de pays et d'organisations humanitaires à l'Élysée. C'est lors de cette conférence humanitaire, devant ce « public » ainsi réuni et dont il lui fallait tenir compte, que Macron a utilisé pour la première fois le terme de « cessez-le-feu », dans la formulation *« c'est à la protection des civils qu'il nous faut travailler. Il faut pour cela une pause humanitaire très rapide et il nous faut œuvrer à un cessez-le-feu »*.

En outre, cette formulation était exprimée alors que la veille, pour la première fois, une « pause humanitaire » était accordée par l'armée israélienne à Gaza, une action que le président des États-Unis, Biden, avait aussitôt mis au crédit de ses intenses concertations avec Netanyahu. (1)

En pratique, cela ne change rien sur le terrain, car ces « *pauses humanitaires* » consistent en un arrêt des bombardements de 4 heures par jour et sur des quartiers précis (changeants d'un jour à l'autre), pour que les civils partent, à travers des « *passages humanitaires* ».

Dans sa « *Lettre aux Français* » du 12 novembre, Macron confirmait cette inflexion, en appelant à « *une trêve humanitaire devant conduire à un cessez-le-feu* », une orientation toujours distincte de la demande d'un cessez-le-feu immédiat alors qu'Israël poursuivait ses massacres, notamment au niveau des hôpitaux de la ville de Gaza.

Liberté d'expression, liberté de manifestation !

En un mois, la politique qu'a menée Macron et son gouvernement vis à vis de l'État israélien et de la Palestine est un condensé de sa conception des droits et des libertés démocratiques : un soutien aux gouvernements assassins (tel le « *soutien inconditionnel* » au gouvernement israélien exprimé par la présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet, le 10 octobre, non désavouée par Macron) et une répression en France avec une volonté de restreindre toujours plus les libertés démocratiques, comme la liberté de manifester.

Cette politique de répression sur le sol français a, pour le moment, été mise en échec partiellement.

Ainsi, alors que Macron a tout fait pour interdire les manifestations appelant à un cessez-le-feu immédiat, nombre de ces interdictions (64 totalisées au 19 octobre) ont été bravées et les mobilisations sont arrivés à imposer le respect du droit de manifester.

De fait, le jeudi 12 octobre, Darmanin avait ordonné l'interdiction de « *manifestations pro-palestiniennes parce qu'elles sont susceptibles de générer des troubles à l'ordre public* »(2), une interdiction systématique désavouée une semaine plus tard par le Conseil d'état, de façon certes alambiquées. Macron se sentit alors obligé de se justifier, en infantilisant comme il en a l'habitude les manifestants : « *Je pense qu'il y avait un délai de décence, il y avait eu une attaque terroriste, c'était pas bon.* » (3)

Après l'importante manifestation parisienne du dimanche 22 octobre, la préfecture interdisait celle du samedi 28 puis les interdictions cessèrent nationalement, globalement (bien que dans certaines villes, il faut encore parfois saisir la justice pour faire casser des interdictions -4).

Cette bataille pour le droit de manifester et pour la liberté d'expression s'est accompagnée d'une forte répression. Pour exemple la verbalisation à hauteur de 135 euros de près de 1400 manifestants nassés le 28 octobre à Paris (soit près de la moitié des manifestants présents à ce rassemblement qui avait été interdit -5). Pour autre exemple également l'interpellation musclée du secrétaire général de l'union départementale CGT du Nord, chez lui au petit matin du 20 octobre (par des policiers cagoulés), suite à la publication d'un communiqué qui aurait soi-disant fait « *l'apologie du terrorisme* ». (6)

Une répression qui se poursuit malgré tout encore aujourd'hui, comme en témoigne l'attestation et l'expulsion (musclée également) de la militante palestinienne Maryam Abu Daqqa, début novembre.

Ces atteintes à la liberté d'expression touchent également le monde universitaire qui subit des "intimidations, qui se manifestent par l'annulation d'événements scientifiques, ainsi que des entraves

à l'expression d'une pensée académique libre", diligentées par le gouvernement de Macron. Des atteintes dénoncées dans une tribune signée par plus de 1300 chercheurs mi-novembre. (7)

Combattre l'antisémitisme, le sionisme ...

En même temps que le gouvernement de Macron cherche à entraver toute expression de solidarité avec le peuple palestinien, il tente d'étouffer toute critique à l'égard du gouvernement israélien en organisant la confusion entre antisémitisme et antisionisme.

Cette volonté n'est pas nouvelle. Elle a été annoncée dès l'arrivée au pouvoir de Macron, le 16 juillet 2017 : « nous ne céderons rien à l'antisionisme car il est la forme réinventée de l'antisémitisme ». (8)

Rappelons donc l'essentiel :

L'antisémitisme est une forme de discrimination, d'hostilité (souvent accompagnée au cours de l'Histoire par des pogroms et culminant avec le génocide nazi) à l'encontre des personnes de religion juive ou présumées avoir des origines juives. L'antisémitisme peut ainsi être inscrit dans un cadre plus large que Rony Brauman, (ancien président de Médecins sans frontières, et qui se définit lui-même comme juif), précise ainsi : « Je considère, moi, que l'antisémitisme est une forme particulière de racisme ». (9)

Or le sionisme est un mouvement politique colonial qui visait à établir un État juif en Palestine (avant sa création en 1948), et qui soutient aujourd'hui le développement colonial de cet État. L'antisionisme est donc un mouvement de lutte contre ce colonialisme qui peut se traduire par différents projets : s'inscrire par exemple dans la perspective d'une « solution à deux États » en menant la lutte contre le colonialisme en Cisjordanie et à Gaza ou en promouvant la perspective d'un seul État, laïc et démocratique, dans tout le territoire de la Palestine d'avant 1948 (avec des droits identiques pour tous les habitants, et qui pose, entre autres, la question du droit du sol et du droit au retour des Palestiniens chassés). L'antisionisme vise à faire cesser les discriminations actuelles et n'est donc en rien un mouvement discriminatoire contre des individus en lien avec leur religion ou leurs origines.

Cette assimilation par le gouvernement français entre antisémitisme et antisionisme vise à interdire toute critique de l'État d'Israël (et donc de la politique de Netanyahou). Elle s'inscrit dans la tradition colonialiste des gouvernements français précédents.

Cette confusion est également façonnée par les gouvernements d'autres pays. Ainsi en 2002, Shulamit Aloni, une ancienne ministre de l'État israélien répondant à une journaliste qui lui disait que « Souvent, aux États-Unis, exprimer un désaccord vis à vis de la politique du gouvernement israélien, c'est se faire taxer d'antisémitisme », expliquait que « C'est une ruse, nous l'utilisons tout le temps. En Europe, lorsque quelqu'un critique Israël, on lui sort l'Holocauste.(...) Il est bien plus facile d'accuser ceux qui critiquent certains actes du gouvernement israélien d'antisémitisme, d'invoquer l'Holocauste » . (10)

Mais la politique de confusion idéologique que veut instaurer le gouvernement français ne s'arrête pas là. À celle-ci s'ajoute sa volonté incessante d'assimiler, depuis le 7 octobre, ceux qui critiquent l'État d'Israël et soutiennent les droits du peuple Palestinien à des soutiens au Hamas et aux massacres que cette organisation a perpétrés ce jour là. Il s'agit-là, pour le gouvernement d'interdire

toutes les voix qui émettent une double critique : celle de la politique (et des massacres) du Hamas et celle de la politique (et des massacres) de l'État d'Israël

On remarquera que Macron n'afficha pas toujours une grande intransigeance à l'égard de ceux qui, dans le passé apportaient un bien réel soutien à l'égard du Hamas : silence sur Netanyahu qui encouragea le Hamas contre l'Autorité palestinienne, silence sur les versements mensuels de millions de dollars au Hamas à Gaza, effectués pendant des années par le Qatar (transitant officiellement par Israël, avec l'accord de son gouvernement). Parce que le Qatar est l'un des plus gros acheteurs d'armes françaises ? (11)

...et la politique de division du gouvernement français

Comme toute forme de discrimination et de racisme, l'antisémitisme ne peut être que combattu.

Encore vaut-il mieux ne pas instrumentaliser ce combat nécessaire pour en faire l'expression d'un soutien à la politique menée par Israël contre le peuple palestinien.

Sous couvert que, depuis le 7 octobre, un plus grand nombre d'actes à caractères antisémites a été recensé en France (et, dans une moindre mesure, d'actes visant des musulmans), Macron et son gouvernement ont fait le choix d'utiliser de tels actes pour tenter de rallier tout un chacun à leur soutien à la politique d'Israël.

Ainsi, en déplacement à la synagogue de Levallois Perret pour dénoncer de tels actes, Darmanin expliquait le 31 octobre « *l'antisémitisme est un poison (...), nous regrettons bien évidemment que ce soit dans une forme d'islam radical, dans une forme d'ultragauche, que cela se rejoigne dans la haine des juifs et la République est là pour lutter contre ce poison* ». Alors qu'il est notoire que l'idéologie antisémite en France est portée pour l'essentiel par les groupes néonazis ! (12)

Mais nombreux sont ceux qui choisissent d'effacer la responsabilité du nazisme et des diverses extrêmes droites européennes dans le développement historique de l'antisémitisme, pour en faire porter la responsabilité à « l'islam radical » et à « l'ultra gauche ».

Ce faisant, ils s'inscrivent plus ou moins confusément dans la continuité d'un discours de Netanyahu qui fit scandale à l'époque : le 20 octobre 2015, devant le congrès sioniste mondial à Jérusalem, Netanyahu annonce froidement que Hitler n'avait jamais eu l'idée de gazer les juifs mais que c'est une idée qui lui avait été suggérée par le Mufti de Jérusalem ; « *un véritable mensonge d'état* » selon Jean Pierre Filiu. (13)

C'est cette « *honte du point de vue de la réalité historique* » (J.P. Filiu) qui est plus ou moins en toile de fond de bien des discours. Ainsi, dans une tribune du 8 novembre publiée par *le Figaro*, Y. Bruno Pivet (présidente macroniste de l'Assemblée nationale) et G. Larcher (président LR du Sénat) dénoncent l'antisémitisme et appellent à manifester en expliquant « *Notre laïcité doit être protégée, elle est un rempart contre l'islamisme.* » Pourquoi ciblent-ils une religion spécifique ?

Cette manifestation eut lieu le 11 novembre, avec E. Borne et des membres du gouvernement.

Rony Brauman explique pourquoi, quant à lui, il refuse de participer à cette manifestation : « *il devrait y avoir une marche contre toutes les formes de racisme (...) dans le contexte actuel, c'est plutôt une marche de soutien à Israël qu'une marche de soutien aux juifs* ». (9)

Pour rappel : Macron continuait à expliquer au même moment : « *Israël, je l'ai dit dès le premier jour, a le droit de se défendre. Il n'y a pas de "oui mais" »*. (14)

Quant aux grands médias, ils n'ont eut de cesse, pour l'essentiel, de reprendre la politique du gouvernement et ont généralement « oublié » de rapporter les propos des manifestants en Israël contre la politique de Netanyahu (certains manifestant appelant à sa démission) et pour un cessez-le-feu immédiat à Gaza. De même en ce qui concerne les mobilisations massives dans d'autres pays (comme à Londres, avec 300 000 personnes le 11 novembre selon... la police) et les mobilisations très importantes de nombreux juifs aux États-Unis avec pour slogans « *Cessez-le-feu* » et « *Pas en notre nom* ».

Un appui militaire inacceptable

Macron, en tournée au Proche-Orient (les 24 et 25 octobre) avait d'abord rendu visite à Netanyahu auprès duquel, il n'avait formulé aucun appel au cessez-le-feu et expliqué « *Je suis venu devant tous rappeler le droit légitime d'Israël à se défendre face à ceux qui œuvrent à sa destruction. Cette cause est juste. Point final.* », alors que Gaza comptait déjà plus de 7000 morts tués sous les bombes israéliennes (et pour l'essentiel des civils). (15)

En outre, il avait proposé que soit constituée une coalition internationale contre le Hamas, à l'image de celle créée contre Daesh. Cette idée, dont il n'avait même pas prévenu le quai d'Orsay, fit un « flop » retentissant (nombre de pays de la région refusant de s'y associer car, notamment, ils refusent d'identifier le Hamas à Daesh) et peut également interroger : s'agissait-il pour Macron d'associer aux bombes israéliennes massacrant les civils de Gaza, les bombes française ?

Puis, rejoignant le sol jordanien, Macron semblerait avoir brillé encore une fois par son incompetence en demandant notamment la signification du terme UNRAW (l'agence aux réfugiés de l'ONU !). Enfin, arrivé en Égypte, il annonçait le départ le jour-même de France d'un navire hôpital pour prendre en charges des blessés à Gaza. Au 3 novembre, cinq jours après son arrivée au large de Gaza, le navire n'avait toujours accueilli aucun blessé et cette annonce apparaissait comme un coup de communication de la part de Macron (aux frais du contribuable). (16)

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, de la « fuite » d'un texte confidentiel (révélée par *Le Figaro* du 14 novembre) signé par une dizaine d'ambassadeurs français désespérés par le naufrage de la politique étrangère menée par Macron, et dont le soutien à Netanyahu décrédibilise la politique étrangère de la France, dont la tradition chiraco-gaulliste était plus « équilibrée ».

Et ce ne sont pas les discours au nom de l'aide humanitaire qui vont y changer grand-chose.

Humanitaire et vente d'armes

Rony Brauman ne s'y trompe pas : « *Je suis révolté par ces rappels au respect du droit humanitaire adressés aux Israéliens par les pays occidentaux, comme pour mettre en scène leur souci d'humanité. Et cela après avoir réaffirmé le droit d'Israël à se défendre, donc à bombarder mais en faisant attention (...)* "Respectons les civils", "nous devons nous acheminer vers une solution à deux États", *autant de phrases codées pour ne pas exiger la seule réponse valable : le retrait de l'armée israélienne des territoires occupés, la restitution des terres palestiniennes aux Palestiniens.* » (9)

De fait, les annonces d'aide humanitaire pour les Palestiniens brillent par leur indécence tant qu'elles ne s'accompagnent pas d'un appel immédiat à un cessez-le-feu (et d'une volonté politique pour faire en sorte qu'il soit mis en place).

D'autant qu'en plus d'un soutien politique à Netanyahu, Macron poursuit son soutien militaire à Israël (et donc au massacre en cours) : si les montants de matériels militaires exportés sont faibles au regard d'autres pays comme les États-Unis, toute exportation comme tout type de collaboration militaire avec l'État d'Israël reste inacceptable.

En outre, au salon des industries d'armement se tenant à Villepinte en novembre 2023, ce sont 50 entreprises israéliennes qui sont présentes.

Dans plusieurs pays les travailleurs ont bloqué des envois de matériel militaire vers Israël (comme aux États-Unis, en Grand-Bretagne et en Belgique). Ceci traduit une solidarité de classe avec les travailleurs palestiniens dont les syndicats ont notamment appelé à bloquer les exportations militaires en direction d'Israël.(17)

La lutte pour obtenir la fin des massacres à Gaza doit ainsi se poursuivre et continuer à passer par une critique sans relâche de la politique de Macron et de son gouvernement : de sa politique de soutien à l'État d'Israël mais aussi de sa politique en France. Ceci implique que toutes les organisations qui disent défendre les travailleurs et la jeunesse cessent immédiatement leur soutien à Macron et son gouvernement, soutien qui passe notamment par de multiples rencontres et « concertations ».

Le 16 novembre 2023

Sources :

(1) Compte TwitterX de Biden (@POTUS), message du 9 novembre 2023, 11:15PM : <https://twitter.com/POTUS/status/1722739594339197111>

(2) Gérald Darmanin ordonne l'interdiction des manifestations propalestiniennes, par H. Ruaud, PublicSenat.fr, 12/10/2023 <https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/gerald-darmanin-ordonne-linterdiction-des-manifestations-propalestiniennes>

(3) Emmanuel Macron justifie l'interdiction des manifestations propalestiniennes par un « délai de décence », 20 Minutes avec AFP, 19/10/2023 <https://www.20minutes.fr/societe/4058692-20231019-emmanuel-macron-justifie-interdiction-manifestations-propalestiniennes-delai-decence>

(4) Voir par exemple : Nice : l'interdiction de la manifestation en soutien au peuple palestinien suspendue par la justice, C. Boutin, Bfmtv.com, 11/11/2023 https://www.bfmtv.com/cote-d-azur/nice-l-interdiction-de-la-manifestation-en-soutien-au-peuple-palestinien-suspendue-par-la-justice_AN-202311110321.html

(5) Manifestation pro-Gaza : à Paris, des centaines de personnes verbalisées, 21 interpellations, D. Renoulet et AFP, rtl.fr, 29/10/2023 <https://www.rtl.fr/actu/international/manifestation-pro-gaza-a-paris-des-centaines-de-personnes-verbalisees-21-interpellations-7900314395>

(6) Deux militants de la CGT du Nord interpellés à leur domicile pour apologie du terrorisme, Le Monde avec Afp, 20/10/2023, https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/10/20/deux-militants-de-la-cgt-interpelles-a-leur-domicile-pour-apologie-du-terrorisme_6195597_823448.html

Le communiqué de la CGT59 : La fin de l'occupation est la condition de la paix en Palestine, 10/10/2023_ <https://www.cgt59.fr/wp-content/uploads/2023/10/PALESTINE-10-OCTOBRE-2023.pdf>

(7) Défendre les libertés d'expression sur la Palestine : un enjeu académique, Tribune publiée dans Les invités de Médiapart le 15 novembre 2023, <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/151123/defendre-les-libertes-dexpression-sur-la-palestine-un-enjeu-academique>

(8) Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, en hommage aux victimes de la rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942, à Paris le 16 juillet 2017, vie-publique.fr <https://www.vie-publique.fr/discours/203175-declaration-de-m-emmanuel-macron-president-de-la-republique-en-hommag>

(9) Interview de Rony Brauman à TV5monde, Emission Internationales, le 11 novembre 2023 <https://www.tv5monde.com/emissions/episode/internationales-rony-brauman>

(10) Israel's First Lady of Human Rights: A Conversation with Shulamit Aloni, Democracy Now, 14/08/2002 https://www.democracynow.org/2002/8/14/israels_first_lady_of_human_rights (à partir de la minute 47)

(11) Voir par exemple : Le Qatar fait tomber une pluie de dollars sur Gaza, T. Oberlé, Le Figaro, 10/11/2018_ <https://www.lefigaro.fr/international/2018/11/10/01003-20181110ARTFIG00033-le-qatar-fait-tomber-une-pluie-de-dollars-sur-gaza.php>

(12) Quels sont les différents visages de l'antisémitisme en France ?, S. Vincendon, Bfmtv.com, 19/02/2019 https://www.bfmtv.com/societe/quels-sont-les-differents-visages-de-l-antisemitisme-en-france_AN-201902190067.html

(13) Interview de Jean-Pierre Filiu à Le Média, « Netanyhaou, la fin du rêve sioniste », janvier 2019 (interview dans lequel il présente son livre : «Main basse sur Israël : Netanyahou et la fin du rêve sioniste ») <https://www.youtube.com/watch?v=uXRAi16AJrw>

(14) Lettre aux Français d'Emmanuel Macron : « Pas de tolérance pour l'intolérable », E. Macron, Le Parisien, 11/11/2023 <https://www.leparisien.fr/politique/lettre-aux-francais-demmanuel-macron-pas-de-tolerance-pour-lintolérable-11-11-2023-IW63PGTP45G3RMKBKY6DYIS3SI.php>

(15) Terrorisme, soutien de la France, Etat palestinien... La déclaration de Macron avec Netanyahou, 24/10/2023, par le Huffington Post https://www.youtube.com/watch?v=_dUeIQwzk2Y

(16) Guerre entre Israël et le Hamas : on a pu embarquer à bord du "Tonnerre", le navire envoyé sur place par l'armée française, France info, 03/11/2023 https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-choix-franceinfo/document-franceinfo-guerre-entre-israel-et-le-hamas-on-a-pu-embarquer-a-bord-du-tonnerre-le-navire-envoye-sur-place-par-l-armee-francaise_6132423.html

(17) Palestine - Appel urgent des syndicats palestiniens : mettez fin à toute complicité, arrêtez d'armer Israël, publié notamment le 17/10/2023 sur le site Solidaires.org <https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/internationales/palestine-appel-urgent-des-syndicats-palestiniens-mettez-fin-a-toute-complicite-arretez-darmer-israel/>